



Assemblée générale

Distr. générale
11 décembre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Points 41 et 42 de l'ordre du jour

Question de Palestine

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 7 décembre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration publié le 5 décembre 2001 à Santiago par le Groupe de Rio, concernant la crise au Moyen-Orient.

Au nom des États membres du Groupe de Rio, je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale au titre des points 41 et 42 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent du Chili
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Juan Gabriel **Valdés**



**Annexe à la lettre datée du 7 décembre 2001, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent du Chili
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Déclaration sur le Moyen-Orient*

Le Groupe de Rio, face à la très grave détérioration de la situation au Moyen-Orient, où se succèdent des actes de violence impliquant les autorités et les peuples d'Israël et de Palestine, qui en subissent aussi le contrecoup, convient :

1. D'exhorter le Gouvernement de l'État d'Israël et l'Autorité nationale palestinienne à redoubler d'efforts pour qu'il soit mis fin immédiatement à tous les actes de violence, comme il est recommandé dans le rapport Mitchell, afin de rétablir des conditions minimales de confiance qui permettent d'éviter l'aggravation de la situation actuelle, laquelle constitue une menace à la sécurité et à la paix dans la région et dans le monde.

2. De rappeler la Déclaration des ministres des affaires étrangères des pays membres du Groupe de Rio concernant la crise au Moyen-Orient faite le 14 novembre dernier à New York.

3. De demander au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de continuer à faire tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter un rapprochement entre les parties.

Afin de contribuer à la réalisation de ces objectifs, le Groupe de Rio unira ses efforts à ceux que déploient d'autres pays de la communauté internationale, et en particulier d'autres groupes régionaux comme l'Union européenne, dans un même but : la paix et la sécurité.

Le Secrétariat du Groupe de Rio portera immédiatement à la connaissance du Gouvernement israélien et de l'Autorité nationale palestinienne l'appel pressant qui leur est lancé et la position du Groupe de Rio, tels qu'exprimés dans le présent texte. Il fera en outre le nécessaire pour que le secrétariat du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies fasse distribuer le texte de la présente déclaration aux États membres dudit organe.

Santiago du Chili, le 5 décembre 2001.

* Préalablement publié dans le document paru sous la cote S/2001/1170.